quet à se rendre à la convocation du commissaire de police pour répondre à l'accusation d'excitation au pillage. Le Conseil syndical veut, en effet, prendre tout entier la responsabilité de l'affiche que son secrétaire a signée par ordre.

Une lettre à M. Combes

Les délégués des organisations ouvrières viennent d'adresser la lettre suivante au Président du Conseil :

« Monsieur le président du Conseil des ministres, nous avons lu avec étonnement vos déclarations un peu contradictoires au sujet des événements qui se sont produits à la Bourse du travail.

» Après avoir désapprouvé « l'envahissement de la Bourse » — fait qui n'est pas contestable — vous avez promis une enquête, ce qui laisse supposer de votre part que cet envahissement pourrait être légitimé.

» Nous venons vous demander d'être entendus dans l'enquête, afin de réduire à néant les dires de M. Lépine.

» Nous espérons, monsieur le président du Conseil, que satisfaction nous sera donnée. Le contraire nous permettrait de supposer une enquête pour la forme, promise pour surmonter les difficultés du moment.

» Vous trouverez cette lettre peu correcte dans sa brutalité, mais elle est justifiée par les événements que vous avez laissé s'accomplir.

» Recevez, monsieur le président du Conseil, nos salutations empressées.

» (Signé) : *Desplanques, Dubéros, Galantus, Griffuelhes, Guérard, Latapie, Lévy, Luquet, Mazaud, Pouget, Surnom.* »

Les manifestants de jeudi

Certains journaux annonçaient que les quarante-cinq manifestants arrêtés au cours des bagarres de jeudi, comparaîtraient hier, samedi, à l'audience des flagrants délits.

Ils n'ont point comparu. Ils ont été, au contraire, tous remis en liberté le matin. Cinq d'entr'eux seulement ont été l'objet d'une instruction.

Interview du préfet de police

M. Lépine s'est fait interviewer par une quantité de journalistes. Il déclare que tout est dans son rapport, que d'ailleurs ses agents se trouvaient dans le cas de légitime défense et qu'on ne peut vraiment pas exiger d'eux qu'ils se laissent massacrer sans protestation.

Pour sa part, il croit avoir fourni à M. Combes tous les renseignements nécessaires, et n'a pas à donner d'autres explications.

Important mouvement dans le haut personnel de la police

Nous apprenons qu'un mouvement très important dans le haut personnel de la préfecture de police vient d'être signé par le préfet.

M. Mouquin, sous-directeur de la police municipale, est nommé directeur général intérimaire des recherches, M. Puybaraud étant actuellement assez gravement indisposé.

M. Hamard, chef de la Sûreté, et M. Roy, chef de la deuxième brigade des recherches, sont nommés commissaires divisionnaires, tout en conservant leurs fonctions.

Nouveaux incidents

Paris, 31 novembre. — Une bande de manifestants a cherché à envahir, ce soir, à cinq heures, un bureau de placement de la rue de Chartres. Les agents de planton à la porte ont été assaillis à coups de pierres. La police, accourue, a mis en fuite les manifestants.

LES CHERCHEURS DE TRÉSORS

Nouvel incident

Paris, 31 octobre. — Un incident identique à celui qui a eu lieu au parc des Buttes-Chaumont, le 25 octobre dernier, au sujet de la recherche de trésors du *Matin*, vient de se produire cet après-midi au Square des Innocents.

Un rédacteur du *Matin* a failli de nouveau être écharpé par la foule des chercheurs de trésors au moment où il déposait, dans le Square, une médaille remboursable à trois mille francs. Il n'a dû son salut qu'à une fuite prompte, et s'est réfugié à la Préfecture de police.

Le Square des Innocents avait été indiqué, il y a une semaine environ, dans le feuilleton du *Matin*, comme recelant une médaille, et, depuis plusieurs jours déjà, de nombreux chercheurs parcouraient le jardin en tous sens, le fouillant dans les coins et recoins. Aussi, la fureur de ces derniers avait-elle été grande, lorsqu'ils avaient vu la médaille déposée seulement aujourd'hui dans le jardin.

CONTRE LA LIBERTÉ

A Marseille

Marseille, 31 octobre. — Signification avait été faite à vingt-six établissements scolaires dirigés par des Sœurs d'avoir à fermer leurs portes dans un délai de quinzaine qui expirait ces jours derniers.

A la suite de démarches faites par les familles intéressées qui insistaient sur l'impossibilité, faute de place dans les écoles communales, de faire instruire leurs enfants, le gouvernement vient d'accorder à dix-huit de ces établissements un sursis jusqu'à une date indéterminée.

La tolérance vise les Trinitaires de Valence et plus spécialement les écoles primaires et maternelles des Sœurs de Saint-Vincent-de-Paul, qui ont une population de 4.000 enfants.

Troisième Édition

DERNIERE HEURE

(De nos Correspondants particuliers et par fil spécial)

Grave accident de chemin de fer aux États-Unis. — 15 morts; 30 blessés

New-York, 31 octobre. — Un train venant de Cleveland a été télescopé par des wagons chargés de sable. Quinzaine personnes ont été tuées, et une trentaine blessées.

CURIEUX PHÉNOMÈNE. — LES COMMUNICATIONS TÉLÉGRAPHIQUES INTERROMPUES.

Paris, 31 octobre. — Le sous-secrétariat des Postes et Télégraphes communique aux journaux la note suivante :

« Par suite de phénomènes magnétiques d'origine terrestre et s'étendant à toutes les régions avec plus ou moins d'intensité vers le Nord-Est, le service télégraphique a été privé, depuis neuf heures du matin, de communication avec la majeure partie des villes de France, et notamment Dijon, Nantes, La Rochelle, Bordeaux, Toulouse, Montpellier, Marseille, etc. Il en a été par conséquent de même avec l'Amérique, l'Espagne et le Portugal, l'Italie, l'Algérie et la Tunisie. Les câbles sous-marins eux-mêmes ont été influencés. De très grands retards sont certains. A quatre heures quarante, les phénomènes ont cessé et les communications ont été rétablies. A cinq heures trente, les communications ont été à nouveau interrompues.

UNE BOMBE DANS UNE ÉGLISE A PARIS

Paris, 31 octobre. — C'est exactement à quatre heures 05 que l'engin déposé à l'église Saint-Jean-Baptiste de Belleville a fait explosion. La bombe était placée sur le tronc des pauvres, du côté droit contre un pilier.

Cette bombe consistait en une boîte en bois de 82 millim. d'épaisseur et 15 centimètres de longueur sur 10 centimètres de haut; elle devait contenir de la poudre de chasse et un tube en verre renfermant un liquide jaune verdâtre, qui devait être de l'acide, car on remarque sur les dalles les traces d'un corrosif.

On a trouvé après l'explosion, des débris de verre, du coton, un numéro du journal anarchiste le *Libertaire* de ce jour, et une étiquette de pharmacie portant ces mots : « usage externe ».

Le curé de Saint-Jean-Baptiste, M. l'abbé Sara, qui reçut des lettres de menaces au mois de mai dernier, n'était pas à l'église en ce moment; mais M. l'abbé Bour, premier vicaire, se trouvait dans un confessionnal, en face de l'endroit où la bombe a éclaté. Il nous a fait le récit suivant :

« J'étais dans mon confessionnal; j'entendis tout d'abord comme un crépitement qui partait de dessous terre. Des dames assises à côté du confessionnal prirent la fuite en poussant des cris; puis une détonation formidable retentit et je sortis de mon confessionnal. Une fumée épaisse emplissait l'église; de tous les côtés, les fidèles, composés surtout d'enfants, criaient. Je réussis à les rassurer en partie, mais plusieurs étaient évanouis. Heureusement aucun n'a été blessé. Il n'y a pas eu de dégâts matériels.

» J'attribue cet attentat aux manifestations dont nous avons été l'objet au mois de mai dernier. Nous avons été à ce moment très énergiques et nos adversaires ne nous le pardonnent pas. »

Une enquête a été ouverte immédiatement par M. Touny, directeur de la police municipale et le commissaire de police du quartier. M. Girard, directeur du Laboratoire municipal, est venu recueillir les débris de la bombe qu'il analysera.

L'explosion de l'engin a été si violente, que des gardiens de la paix se trouvant à 200 mètres de l'église ont déclaré l'avoir entendue. Un enfant a vu l'individu qui déposa l'engin; cet individu était vêtu comme un ouvrier, sa tenue était plutôt misérable. Il entra dans l'église en dissimulant sa boîte sous sa veste; il la déposa sur le tronc des pauvres et disparut aussitôt. Une femme a fait la même déclaration que l'enfant; elle a assuré qu'elle reconnaîtrait l'individu s'il se trouvait en sa présence.

LA GRÈVE DE BILBAO

Bilbao, 31 octobre. — La grève des mineurs est terminée. Le travail reprendra lundi. Les troupes regagnent leurs casernes. Le service des trains est réorganisé et les journaux reparaissent.

DERNIÈRES NOUVELLES RÉGIONALES

UNE FEMME BRULÉE VIVE A LENS. — Samedi vers onze heures du matin, Mme Juliette Bordin, âgée de 23 ans, versa quelques gouttes de pétrole dans son feu pour l'allumer. Une explosion se produisit et le feu se communiqua à ses vêtements. La malheureuse a été brûlée sur toutes les parties du corps et principalement au bas-ventre; son état est très grave.

CHOMAGE FORCÉ AUX MINES DE L'ESCARPELLE. — Vendredi, vers cinq heures du soir, une des cages de la fosse n° 5 a déraillé. Quatre cents ouvriers ont été obligés de quitter le travail par suite de cette avarie. Aucun accident de personne à signaler.

NOMINATIONS MILITAIRES. — Paris, 31 octobre. — *Artillerie* : M. de Malherbe, colonel du 16e régiment, est nommé directeur à Maubeuge. — M. de Landrevie, lieutenant-colonel, directeur à Maubeuge, est nommé directeur adjoint à Dijon. — M. Servigne, capitaine au 30e, passe à la direction de Lille. — M. Cauceciss, officier d'administration à l'hôpital de Marseille est désigné pour Saint-Omer.

NÉCROLOGIE. — Samedi à dix heures du matin ont eu lieu, à Armentières, les funérailles de M. Fernand Dubot, industriel, ancien adjoint au maire d'Armentières, officier de l'Instruction publique.

COTONS AMÉRICAINS

New-York, samedi, 31 octobre 1903.

Cours de clôture

Terme	New-York ce jour	New-York précéd	New-Orléans ce jour	New-Orléans précéd
Octobre....1903	—	10.18	—	10.43
Novembre	10.34	10.17	10.26	10.05
Décembre	10.46	10.30	10.26	10.06
Janvier....1904	10.40	10.26	10.30	10.10
Février	10.45	10.28	10.38	10.18
Mars	10.45	10.28	10.47	10.26
Avril	10.45	10.29	10.53	10.32
Mai	10.48	10.31	—	—
Juin	10.45	10.31	—	—
Juillet	10.48	10.31	—	—
Août	—	—	—	—
Septembre	—	—	—	—
Recettes	Ce jour		La veille	
Ports des États-Unis	22,000 balles		24,000 balles	
Ports de l'intérieur	50,000	—	40,000	—

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

ROUBAIX, samedi, 31 octobre 1903.

2 heures soir, 14° au-dessus de zéro, 764, variable.
6 heures soir, 14° au-dessus de zéro, 764, variable.
9 heures soir, 9° au-dessus de zéro, 764, variable.

Dimanche, 1er novembre 1903.

Minuit, 8° au-dessus de zéro, 762, variable.
2 heures matin, 8° au-dessus de zéro, 762, variable.

FAITS DIVERS

INTERRUPTION GÉNÉRALE, SAMEDI, DES COMMUNICATIONS TÉLÉGRAPHIQUES. — Un fait sans précédent. — La cause probable. —

Paris, 31 octobre. — Les communications télégraphiques ont été presque complètement interrompues pendant une partie de la journée en Europe et en Amérique. Dès ce matin, la France fut sans relations télégraphiques avec l'Autriche et l'Allemagne. Puis, elle fut complètement isolée des États-Unis ; aucun câble ne fonctionnait. Enfin, par la suite, le télégraphe fonctionnait mal, au moins avec l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre. Plus tard, le service fut rétabli d'une façon intermittente avec l'Allemagne et l'Autriche. L'Administration des télégraphes était sans moyen pour remédier à cet état de choses. Le Directeur des services électriques, interrogé à ce sujet, a répondu :

« C'est la première fois, depuis l'installation des réseaux télégraphiques, qu'un fait semblable se produit. La cause de cette interruption générale peut être trouvée dans les troubles apportés aux câbles par des mouvements sismiques des phénomènes atmosphériques et des aurores boréales. Il se peut qu'un événement extraordinaire ou même un cataclysme se soit produit du côté de la Martinique. Nous n'avons jamais rien vu d'approchant.

» La France a été, pendant plusieurs heures, isolée télégraphiquement des autres nations du monde entier; la perturbation a été générale et nous allions nous trouver dans l'obligation d'acheminer nos dépêches par les services postaux ou par le téléphone, qui, par la constitution de ses fils, se trouve davantage à l'abri d'une désorganisation aussi grave, lorsque, subitement, les communications se sont rétablies.

» A quelle raison attribuer cette fin subite des troubles télégraphiques? Nous ne pouvons le dire exactement; peut-être est-ce le coucher du soleil qui en est la cause, mais nous ne pouvons l'affirmer. »

Le Directeur des services télégraphiques a assuré que toute diligence sera faite pour écouler les dépêches demeurées en souffrance, mais, que, forcément, il se produira des retards.

EXPLOSION DANS UNE ÉGLISE. — Paris, 31 octobre. — Cet après-midi, à quatre heures et demie, tandis que l'église Saint-Jean-Baptiste, de Belleville était pleine d'enfants et de religieuses, une violente explosion se produisit. En même temps, des flammes montaient le long d'un pilier contre une des chapelles du côté droit, s'échappant par une fenêtre dont les vitres avaient été brisées. Une fumée intense se répandit à l'intérieur de l'édifice.

La panique fut vive; de toutes parts, on accourut, tandis que les enfants et les religieuses se hâtaient de sortir. L'église a été aussitôt occupée par la police.

L'engin, qui a été transporté au laboratoire municipal, est composé d'une boîte en bois, remplie de poudre et de papier. Il n'a heureusement aucune victime. C'est la même église qui, on s'en souvient, fut, il y a quelques mois, le théâtre des scandaleux exploits des apaches de la Libre-Pensée.

UNE VILLE PERSANE DÉTRUITE PAR UN TREMBLEMENT DE TERRE. — Londres, 31 octobre. — On mande de Saint-Pétersbourg au *Daily Mail* : « La ville de Tiertchies, en Perse, célèbre par ses tapis, a été presqu'entièrement détruite par un tremblement de terre. 184 fabriques de tapis ont disparu. Il y a eu de nombreuses victimes. Des secours ont été envoyés de la frontière russe afin de venir en aide aux blessés.

UN HOMME COUPÉ EN DEUX. — On a retiré de la Seine, avant-hier matin, sur deux points différents, à Vernon et au Vernonnet (Eure), deux tronçons d'un corps humain du sexe masculin qui ont été reconnus pour constituer ensemble le cadavre d'un homme de soixante ans environ, atteint de calvitie sur la partie supérieure de la tête et dont les cheveux sont blancs. Le visage est complètement rasé.

La section du corps, pratiquée au-dessus des côtes a été faite à l'aide d'un instrument tranchant, tandis que la colonne vertébrale paraît avoir été sciée.

Des blessures, faites avec un couteau, ont été relevées sur les jambes, les cuisses et à la tête. Elles sont antérieures à l'immersion, qui paraît remonter à une huitaine de jours.

Enfin, on a remarqué qu'il manque au cadavre les deux incisives du maxillaire supérieur.

Un débris de pantalon avait servi à attacher et contenir les intestins qui s'échappaient du ventre sectionné.

On ne croit pas, vu la distance à parcourir et les nombreux barrages à franchir, que ce cadavre ait pu arriver de Paris à Vernon sans qu'aucun des nombreux bateaux, éclusiers et surveillants de toute sorte l'eussent découvert dans le trajet.

LE MAUVAIS TEMPS. — Marseille, 31 octobre. — Une bourrasque du nord-ouest sévit sur la mer depuis hier. Tous les navires arrivent avec de grands retards. Le *Duc-de-Bragance*, courrier d'Alger, est arrivé ce matin, avec quinze heures de retard.

Alger, 31 octobre. — Un orage épouvantable s'est abattu, la nuit dernière, sur Blidah, occasionnant des dégâts considérables. Des grêlons de la grosseur d'un œuf de poule ont saccagé les jardins maraîchers, compromettant gravement la récolte des oranges et des mandarines. Les toitures des maisons ont été sérieusement endommagées.

UN DÉRAILLEMENT CRIMINEL. — Pueblo (Colorado), 31 octobre. — Un express de la ligne Atchinson-Topeka et Santa-Fé a déraillé aujourd'hui sur le pont d'Apis-Hapa. La machine et quatre wagons ont été précipités dans la crique.

Une trentaine de personnes ont été blessées.

Un wagon spécial, occupé par des banquiers revenant de la conférence des banquiers de San-Francisco, est resté sur la voie.

L'accident est dû à la malveillance. On a constaté, en effet, que les boulons des rails avaient été enlevés.

On pense qu'une bande de voleurs a provoqué un déraillement, afin de pouvoir dévaliser les banquiers.

LETTRE D'UN SYNDIQUÉ

Monsieur le Directeur du *Journal de Roubaix*,

Votre édition de dimanche publie une lettre d'un patron à laquelle je vous demande la permission de répondre par la voie de votre journal.

Laissant de côté la première partie de la lettre de « Pacificus » qui confirme ce qu'ont pensé et écrit tous les gens sensés, j'en arrive à la double interrogation que pose votre correspondant :

« Sommes-nous mûrs en France pour une telle organisation? Les patrons peuvent-ils prudemment consentir à discuter leurs tarifs avec des ouvriers nommés dans les conditions indiquées par « Frédéricka? »

Au lieu de répondre à ces interrogations, « Pacificus » les fait suivre d'une supposition :

« Supposons, écrit-il, qu'ils (les patrons) acceptent de le faire; que se passera-t-il? » Et envisageant les deux hypothèses de délégués ouvriers sérieux ou de délégués meneurs socialistes, il en tire la même conclusion : « Le résultat sera négatif. »

Certes, le monde du travail est loin d'une organisation parfaite en France et nul n'ignore que la loi sur les syndicats a besoin d'être complétée, mais il est bon de faire constater que, depuis quelque temps, il s'opère un grand travail dans les esprits, qu'un revirement se produit dans l'opinion que se faisaient les honnêtes gens sur l'utilité des syndicats.

Parce que cette organisation n'est pas complète, s'en suit-il qu'il y aurait imprudence de la part des patrons à consentir à discuter des tarifs avec des ouvriers? *Ne sont-ils pas forcés de le faire quand éclate un conflit?* Peut-on admettre logiquement que, dans un contrat quelconque, l'une des parties impose à l'autre sa volonté sans lui permettre de discuter et de défendre ses intérêts? Je ne le pense pas. Dans la situation actuelle, et c'est là que se trouve le mal, *une partie contractante est obligée de se soumettre parce qu'elle a besoin de vivre*, et voyant parfois qu'elle ne peut arriver à vivre avec son seul capital qui est le travail, elle se révolte et se livre parfois à des excès coupables.

En ne consentant pas à laisser discuter un tarif, le patron *méconnaît le droit de l'ouvrier*.

J'ai dit que les deux hypothèses envisagées par « Pacificus » aboutissaient à la même conclusion : « résultat négatif ».

Dans la première hypothèse qui me paraît avoir un caractère quelque peu tendancieux, ce patron semble avancer que des ouvriers sérieux, indépendants et sans parti-pris, devraient comprendre qu'au point de vue du salaire, ils ne doivent rien réclamer. Si cette catégorie d'ouvriers se rangeait à l'avis de « Pacificus », je crois, en effet, qu'elle n'aurait nul besoin de se mettre d'accord avec les patrons, elle le serait par le fait même. Mais, si ces ouvriers honnêtes jugent, qu'en toute justice, ils doivent réclamer quelque chose, pourquoi ne seraient-ils pas écoutés et suivis? N'avons-nous pas d'exemples où les meneurs de la sociale n'ont pas pu faire tout ce qu'ils voulaient et où certains hommes sont arrivés, par la modération, à un résultat satisfaisant et ont entraîné des ouvriers égarés? Voyez M. F. Leclercq, de Lille, dans le conflit des Halluinois.

Je suis absolument d'accord avec votre correspondant, lorsqu'il écrit que la paix n'existera que le jour où les ouvriers honnêtes et sérieux, désireux de vivre et d'élever leur famille par leur travail, se seront groupés dans des unions professionnelles assez puissantes pour résister victorieusement à l'influence des meneurs socialistes. Je ne puis pourtant, en examinant ce qui s'est passé depuis onze ans et ce qui se passe encore de nos jours, partager sa conviction, ni l'opinion qu'il se fait de la classe patronale.

Il y a onze ans, pour résister à l'influence des politiciens, des ouvriers honnêtes et sérieux formaient, dans notre région, des syndicats professionnels. C'était dans notre ville le Syndicat des Vrais Travailleurs de l'Industrie textile. Son influence grandissait petit à petit et ce syndicat groupait bientôt un peu plus de 1,000 ouvriers. On prit ombrage de cette influence et tous les moyens, même déloyaux, furent mis en œuvre pour faire disparaître ce groupement. Ce qui se passait à Roubaix se passait en même temps dans d'autres centres industriels. Pouvait-on reprocher à ces ouvriers le programme qu'ils poursuivaient, cette organisation du travail dont d'autres se font aujourd'hui les champions, après en avoir été les adversaires? Je ne le crois pas. Ces ouvriers s'appuyaient sur les principes chrétiens et demandaient en somme un peu plus de justice. La preuve que demande « Pacificus » me semble faite. Le Syndicat des Vrais Travailleurs, comme les autres basés sur les mêmes principes, n'est jamais sorti du terrain professionnel depuis sa fondation et les desiderata qu'il a présentés d'une façon modérée, étaient fondés et justes. Malgré cela, certains patrons ont combattu ces ouvriers honnêtes qui me semblent tout désignés pour former un grand groupement ouvrier. Pourquoi ces patrons, reconnaissant leur erreur, ne répareraient-ils pas les fautes commises et ne donneraient-ils pas un appui moral à ce syndicat ouvrier?

Ceux qui ont plus reçu au point de vue intellectuel, qui se trouvent dans une bonne situation de fortune, devraient comprendre qu'on se grandit d'autant plus qu'on s'abaisse vers les humbles et les déshérités de la fortune.

« Pacificus » rendrait un grand service aux patrons comme aux ouvriers, en faisant comprendre à ses pairs qu'au lieu d'éparpiller les groupements d'ouvriers honnêtes, ils feraient œuvre plus utile en protégeant, en aidant à se développer, ceux qui, sans siéger à la *Paix*, désirent voir la paix régner entre les deux facteurs de notre industrie, le capital et le travail.

Les uns et les autres se trouveraient heureux d'examiner et de résoudre entre eux les difficultés qui vont surgir demain et peuvent être grosses de conséquences.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, mes salutations empressées.

Un syndiqué.

LES GRÈVES

A HALLUIN

La reprise du travail s'accentue, la population reste très calme et toute menace de nouveaux troubles paraît maintenant écartée. C'est d'ailleurs sans doute la pensée des autorités, puisque les soldats, dans l'après-midi de samedi, ont obtenu l'autorisation de sortir en ville.

Il nous revient que dans les premiers jours de la semaine, M. le Maire a sollicité de la Préfecture le retrait de la moitié des troupes cantonnées à Halluin. Dans la matinée de samedi, aucun départ n'ayant encore eu lieu, le Maire a de nouveau télégraphié pour confirmer sa demande, en insistant, en outre, sur la nécessité de dégarnir d'une partie des troupes qui y logent les établissements industriels où l'on travaille.

A MARCQ-EN-BARŒUL

Mouvement de troupes

Les deux compagnies d'infanterie, dont une du 1er régiment d'infanterie de Cambrai et une du 15e chasseurs à pied de Stenay, qui gardaient les usines Scrive et Adrien, ont quitté la commune samedi matin; la première s'est dirigée par route vers Frelinghien et la seconde a pris le train à La Madeleine pour regagner sa garnison.

A WERVICQ-SUD

La situation en ce qui concerne la grève de l'usine Gratry ne s'est pas modifiée. Les ouvriers sollicitent toujours une entrevue avec le patron qui, répond-on, est en voyage. On n'a pas oublié que les grévistes réclamaient l'application à Wervicq du tarif de l'usine d'Halluin, déduction faite des frais de transports. A présent les ouvriers ne réclament plus qu'une augmentation de 1 cent. au mètre, excepté en ce qui concerne les articles Jacquard.

Mouvement de troupes

Quatre gendarmes, y compris un maréchal de logis, ont quitté la commune pour se joindre à huit de leurs camarades, en détachement à Comines, avec lesquels ils ont regagné leur garnison. Néanmoins, on croit qu'ils seront remplacés dans les deux villes par d'autres gendarmes en réserve à Lille.

A LILLE ET DANS LES ENVIRONS

Tout est calme. La grève continue chez Mamet, quai de l'Ouest, chez Bertry, à Saint-André, chez Duhem, au Marais de Lomme. Partout ailleurs, le travail a été repris. Aucun incident à signaler.

A ARMENTIÈRES

Dans les filatures où le travail a repris, les ouvriers rentrent de plus en plus nombreux. Il n'y a eu aucun incident dans la matinée. Les distributions de pain et de soupe continuent.

A dix heures, une conférence a eu lieu à la Maison du Peuple. Les citoyens Sohier et Daudruanez y ont pris la parole ; ils ont conseillé aux ouvriers, d'accepter le principe de l'arbitrage proposé par le Préfet.

A trois heures, une conférence a eu lieu à Houplines, sur la Grande-Place; elle a été assez agitée. Le citoyen Sohier a engagé ses auditeurs à accepter l'arbitrage. Il s'est entendu, pour ce fait, traiter de vendu.

L'arbitrage a été voté trois ou quatre fois, puis repoussé au cri de : « Vive la grève! » En fin de compte, il semble bien que ce soit l'arbitrage qui ait été définitivement accepté.

Les citoyens Delory et Selle ont pris la parole à cette réunion. Leurs discours ont été la répétition ordinaire des discours socialistes. La soirée a été très calme.

A BAILLEUL

Fin de la grève

La grève au tissage Bruneel s'est terminée samedi matin à 10 heures. Vendredi après-midi, une nouvelle réunion avait eu lieu à l'Hôtel de Ville entre patrons et délégués ouvriers. M. le sous-préfet y assistait.

M. Bruneel a signé le tarif qui est fait sur les bases de celui en vigueur actuellement chez M. Hié: la rentrée aura lieu mardi prochain.

ECONOMIE HYGIÈNE

L'hygiène bien comprise conseille aux ménagères l'emploi du *Luminol*, savon français dans la préparation duquel n'entre aucune substance caustique, et qui, par ce fait, réalise pour notre linge une durée double ou triple. 41953

Chronique Locale

ROUBAIX

LE BANQUET ANNUEL DE LA SOCIÉTÉ DE GYMNASTIQUE L'*ANCIENNE*. — Samedi soir, la Société de gymnastique l'*Ancienne* offrait un banquet, comme elle fait chaque année, à ses membres qui, à la mi-novembre, doivent partir pour l'armée. Cette fête intime a eu lieu au *Café des Tuileries*, rue de l'Alma. La franche camaraderie, la cordialité, qui ont toujours été la caractéristique de l'*Ancienne*, n'y ont pas fait défaut.

Au champagne a commencé la série des toasts. M. Vitou, président, s'est exprimé en ces termes :

« Comme une année est vite passée! Nous croyons nous trouver encore au banquet de l'an dernier où nous faisions nos adieux à d'autres conscrits. Ainsi que ceux-là, les conscrits de 1902 semblent tout joyeux; c'est un bon présage pour l'avenir. Que dans la vie militaire, ils fassent honneur à l'*Ancienne* et reviennent couverts de galons comme certains de ceux qui figurent à ce banquet. »

Au nom de la Société, M. Vitou offre ensuite un magnifique bronze à M. Desquiens, qui s'est dévoué pour organiser le char que devait occuper l'*Ancienne* le 31 mai dernier, et une superbe photographie à M. Henri Beausire, le vieux gymnaste, membre fondateur de la Société, qui, dernièrement, au concours d'Armentières, terminait sa carrière en remportant le championnat des vétérans.

M. A. Dubocage, vice-président, donne ensuite un aperçu des succès remportés durant l'année par l'*Ancienne* : Marseille, Maubeuge, Haubourdin, Haine-Saint-Pierre, Tournai, sont autant de concours où l'*Ancienne* s'est classée parmi les sociétés de premier ordre ; Ghysels, Lefebvre, Notelet, Vandeworde, Pollet, Verhoeve, etc., sont autant de noms dont elle peut se glorifier. Tous ces succès sont dus à l'activité et au dévouement du chef, M. J. Vroman, qui n'a jamais ménagé ni son temps, ni ses conseils pour faire prospérer la société.

Un très beau bronze est offert à M. Vroman, que l'assistance acclame. Très ému, le chef remercie en quelques mots bien sentis et promet de faire mieux encore l'année prochaine. M. Desquiens adresse également ses remerciements aux sociétaires « qui, dit-il, l'ont trop gâté. » Puis, des éloges bien mérités, sont adressés à MM. A. Dubocage, vice-président, et P. Vandendriesch, trésorier, qui, bien que remplissant les rôles les plus actifs dans la société, s'oublient toujours pour ne penser qu'à féliciter les autres.

Enfin, un bronze est encore offert à M. Félix Ghysels, le moniteur des pupilles, et la soirée se termine très agréablement par un concert improvisé où d'excellents amateurs se font successivement applaudir.

L'INAUGURATION DE L'INSTITUT TURGOT. — La Mairie nous communique la note suivante :

« C'est par erreur qu'un journal local a déclaré que, seul, le Comité de la Caisse des Écoles a été oublié dans la liste des invités à l'inauguration de l'Institut Turgot, les membres de ce Comité étant compris dans les Commissions et Comités de patronage des Écoles publiques. »

LA DÉLÉGATION CANTONALE. — Dans la note qui nous a été communiquée concernant l'installation de la délégation cantonale, une erreur s'est glissée. Dans le canton Ouest, c'est M. Bipper qui a été nommé secrétaire et non M. G. Monvoisin.

A L'ANCIEN COUVENT DES CLARISSES. — Samedi matin, M. de Renty, juge de paix des cantons Est et Ouest, s'est présenté, en compagnie de son greffier, à l'ancien couvent des Clarisses, rue de Wasquehal. Le magistrat a été reçu par le représentant des propriétaires de l'immeuble, MM. Desclée frères. Il a demandé communication des plans du couvent et s'est retiré sans avoir procédé à aucune autre formalité.

LA MESSE DE DÉPART DES CONSCRITS. — C'est jeudi prochain, 5 novembre, à huit heures du matin, que sera célébrée, en l'église Saint-Martin, la messe de départ des conscrits.

A L'OCCASION DE LA TOUSSAINT, le Bureau de consultations judiciaires gratuites et le Bureau de renseignements seront fermés le dimanche 1er novembre.

Les musées de l'École Nationale des Arts Industriels seront également fermés.

AVIS AUX CONTRIBUABLES. — Les contribuables sont informés que le rôle supplémentaire relatif à la contribution des poids et mesures est déposé chez M. le percepteur de Roubaix-Ouest et mis en recouvrement à partir de ce jour.

UNE CONFÉRENCE SUR L'ESPÉRANTO. — Me Alfred Michaux, avocat à Boulogne-sur-Mer, a fait, samedi soir, dans l'amphithéâtre de l'École des Arts Industriels, devant une nombreuse assistance, une intéressante conférence sur l'espéranto. L'orateur s'est attaché à démontrer : 1. La nécessité d'une langue internationale ; 2. L'impossibilité, pour une langue morte, ou nationale, de jouer ce rôle ; 3. Qu'une langue artificielle peut seule répondre au but ; 4. Que cette langue est l'espéranto, et qu'en l'étudiant, on se fortifie dans la langue maternelle.

Ce langage conventionnel, créé en 1887 par M. le docteur Zamenhof, médecin russe, et destiné aux relations internationales, laisse loin derrière lui le Volapuck. Conçu avec netteté et précision, il tient en seize règles, qu'on peut posséder rapidement en dix leçons. La grammaire en est simple et se borne à fixer la dérivation et la flexion des mots. L'auteur a pris dans les langues les plus répandues, les racines les plus familières qu'il a écrites phonétiquement, ajoutant à la racine une terminaison qui indique si le mot est un substantif, un adjectif ou un verbe, si l'action est au passé, au présent ou au futur, etc.

Me Michaux s'est exprimé avec beaucoup de clarté et d'érudition sur tous ces points ; il a su donner une forme particulièrement attrayante à ses descriptions, et les applaudissements de l'auditoire lui ont prouvé qu'il était apprécié et compris. Des projections très réussies accompagnaient ces explications et donnaient plus d'expression et plus de vie encore à la parole éloquente du conférencier.

L'« UNION COMMERCIALE » vient de faire apposer, comme chaque année à pareille époque, une affiche dont voici un passage essentiel :

APPEL DE L'« UNION COMMERCIALE » AUX ROUBAISIENS

Roubaisiens! nos amis,

Voici venir l'époque des fêtes d'hiver: Sainte-Cécile, Sainte-Catherine, Saint-Eloi, Saint-Nicolas et, sans oublier, à la Toussaint, un souvenir pieux à ceux qui ne sont plus.

C'est le moment où chacun a quelques dépenses à faire, quelque présent à offrir.

Songez, dans vos achats, que vous êtes Roubaisiens et que tous les habitants d'une même ville sont solidaires.

Songez que vos familles, vos amis, vos connaissances, enfin tous ceux qui vous intéressent à un titre quelconque, et vous-mêmes pour l'avenir de vos enfants vous avez intérêt à la prospérité de la ville.

Faites donc tous vos achats à Roubaix.

Roubaix est une belle et grande ville, marchant à la tête du progrès sous toutes les formes; ses magasins sont bondés d'articles nouveaux dans tous les genres. Vous y trouverez mieux que partout ailleurs ce que vous désirez et à meilleur marché.

Achetez à Roubaix.

Quittez ce préjugé malheureusement trop répandu qui consiste à croire que des étrangers à la ville, des inconnus, sans titres ni garanties, vous serviront mieux que vos concitoyens qui ont tout intérêt à vous satisfaire.

Roubaisiens,

Faites tous vos achats à Roubaix et vous vous montrerez ainsi des dignes fils de la grande ville du Progrès.

Le Comité de l'« Union Commerciale ».

UN NÉGOCIANT ROUBAISIEN VICTIME D'UN ACCIDENT A VIS-EN-ARTOIS. — Ces jours derniers un accident, qui aurait pu avoir des suites très graves, est survenu à Vis-en-Artois, sur la route de Vis à Boiry-Notre-Dame.

Un cultivateur, M. Genne, faisait battre son grain par une batteuse à vapeur; la machine se trouvait sur le bord de la route. Un cabriolet conduisant M. Paul Blas, négociant à Roubaix, accompagné du cocher Rollet, vint à passer près de la machine à battre; le cheval prit peur et tomba dans un remblai haut de sept mètres, entraînant le cabriolet avec les deux voyageurs.

La voiture fut réduite en miettes et le cheval fortement blessé. Très heureusement les voyageurs s'en tirèrent sans blessures graves.

UN ACCIDENT DANS UNE ÉCOLE MATERNELLE. — Un garçonnet de trois ans et demi, Alphonse Delhalle, dont les parents demeurent rue des Anges, cour Jénart, 8, s'amusait avec ses petits camarades, samedi après-midi, dans la cour de l'école maternelle de la rue des Anges. Au cours de ses ébats, il tomba si malheureusement qu'il se fractura le bras droit.

Le petit blessé a reçu les soins de M. le docteur Labbe, qui l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

UNE POURSUITE MOUVEMENTÉE. — Sept prisonniers venaient d'être débarqués à la gare, hier matin, à neuf heures, du « panier à salade ». A l'arrivée du train de 9 heures 18, qui devait les emmener à Lille, les gendarmes les firent monter dans un compartiment. L'un d'eux, profitant de ce que les gendarmes tournaient le dos, se défit de sa chaîne et prit la fuite.

Malheureusement pour lui, il avait été aperçu par deux gendarmes du Calvados, détachés à Roubaix et qui étaient de planton à la gare. Ils donnèrent la chasse au fugitif et le poursuivirent dans la rue Blanchemaille où il s'était engagé. Se voyant serré de près, le prisonnier pénétra enfin dans une maison du fort Bayart, où les gendarmes le prirent. C'est un fraudeur, Jean Leroy, âgé de 25 ans, demeurant à Verviers, arrêté par la douane.

UN ACCIDENT DE VOITURE. — M. Albert Hespel, boulanger, rue du Pile, 1, passait vendredi soir, vers sept heures et demie, avec son attelage, rue Bernard. Il n'avait pas aperçu une tranchée qui d'ailleurs n'était pas éclairée. Le cheval tomba dans l'excavation, se faisant des blessures peu graves. Le conducteur a été indemne. L'un des brancards de la voiture a été brisé.

Une enquête est ouverte au commissariat de police du 3e arrondissement pour établir les responsabilités de cet accident.

UN CHEVAL EMBALLÉ. — Le garçon boucher de M. Louf, rue des Ogiers, à Croix, conduisait, vendredi matin, l'attelage de son patron. Arrivé rue de l'Epeule, le cheval s'emballa, mais, heureusement, il put être arrêté assez vite par l'agent de police Masse. Il n'y a pas eu d'accident de personne.

NE PAS CONFONDRE. — MM. Emile Seys, tambours de musique, rue de Soubise, cour Saint-Jean, nous prient de dire qu'ils n'ont rien de commun avec leur homonyme condamné pour vol de charbon à la gare.

MENUS FAITS. — Deux filles de mœurs légères, Eugénie Plenneveaux, 25 ans, et Marie Maurcit, 40 ans, demeurant rue de Magenta, ont été l'objet d'un rapport pour racolage.

MENDICITÉ. — Vendredi soir, l'agent de police Bataille, a mis en état d'arrestation pour mendicité, un journalier, Clotaire Cavelier, âgé de 60 ans, demeurant rue du Chemin-de-Fer.

LE REPOS DU DIMANCHE. — *Service des pharmacies.* — Dimanche 1er novembre : Pharmaciens de garde : Quartier du Centre, M. Dubois, Grande-Place ; quartier de la Gare, M. Vasseur, rue de l'Alouette.

AU CERCLE POLYGLOTTE DE ROUBAIX. — Vendredi, M. Renaud, un des plus jeunes membres de la section allemande, a fait une très belle conférence sur *Les Alpes*. Le soin avec lequel il avait préparé son sujet et sa bonne diction lui ont valu de nombreux applaudissements bien mérités.

Vendredi prochain, les membres de la section anglaise auront le plaisir d'entendre M. Ryding, professeur à la *Berlitz School*, qui leur fera une conférence, avec projections lumineuses, sur *Liverpool*. Nul doute que tous les sociétaires voudront assister à cette belle et instructive soirée.

ŒUVRE DE LA BOUCHÉE DE PAIN ET DU PRÊT DU COUCHAGE. — *Dons reçus.* — Anonyme, 12 kilos de pois secs ; — M. Loridant-Lefebvre, brasseur, 100 kilos de pommes de terre ; — M. Jénicot, une charretée de vieux bois.

LA MAISON DELYS-DUCHATEAU vient d'installer 138, rue de la Gare, un café aussi confortable que coquet. L'agencement de ce nouvel établissement est du dernier cri, d'une véritable élégance et d'un aspect fort gracieux, aussi depuis l'ouverture les clients affluent.

Cette maison qui a pris le titre le *Café Cosmopolite* et qui est libre de brasseur n'offre à ses clients que des consommations de 1er choix.

Dimanche 1er novembre, de jolis cadeaux seront offerts à tous les clients. 42022

LES VOLEURS VOLÉS.... — Nos lecteurs ont pu voir dans notre édition d'hier, le vol commis à Croix. Confiants dans le succès remporté par eux quinze jours plus tôt chez un habitant du Breucq, les voleurs se sont introduits chez M. Balcaen, fabricant de biscuits, espérant obtenir le même résultat en fracturant le coffre-fort; mais après de vaines tentatives, ils se sont retirés sans succès.

C'est que les cambrioleurs se sont trouvés devant un coffre-fort portant la marque de la *Maison Rotru*, dont la réputation n'est plus à faire pour tout ce qui touche à l'article de ce genre.

Ces tentatives seront encore plus vaines, chaque fois que l'on s'attaquera à un coffre de cette maison, nouveau modèle 1903, cloisons à armature métallique, breveté S. G. D. G. et dont les outils les plus perfectionnés ne pourraient avoir raison. 42043